

Comptables : l'année 2045 en ligne de mire

Vincent Bouquet | Le 20/10/2014 à 01:00



S'ils sont 81 % à être satisfaits ou très satisfaits de leur métier tel qu'il est, les comptables souhaiteraient le voir évoluer. - Jérôme Meyer-Bisch pour "Les Echos Business"

Reporting amélioré, dématérialisation achevée, contexte réglementaire simplifié, règne des données... Le futur des comptables promet d'être aussi riche que bouleversant.

Année 2045. « Certes, le terme peut paraître très lointain, mais il est nécessaire de réfléchir aux évolutions de la profession comptable dès maintenant pour adapter le management, et surtout le recrutement des jeunes », explique le président de l'Association des professionnels et directeurs comptabilité & gestion (APDC), Bernard Mirailles, pour justifier l'étude menée - en partenariat avec KPMG - sur le comptable de demain. En choisissant une date qui coïncide avec les 600 ans de la naissance de Luca Pacioli, l'inventeur de la comptabilité moderne. Une fonction que les professionnels voudraient à une large majorité (85 %) **plus transverse, dotée d'une plus grande influence et davantage tournée vers le partage qu'aujourd'hui**. Et ce même si, « actuellement, les comptables sont d'ores et déjà de plus en plus impliqués dans des projets transversaux et disposent donc d'une vision assez globale de l'entreprise », assure Jean-Louis Douyère, directeur financier de Bull.

S'ils sont 81 % à être satisfaits ou très satisfaits de leur métier tel qu'il est, **les comptables souhaiteraient le voir évoluer dans quatre directions complémentaires** : devenir un acteur du pilotage de l'entreprise et de sa performance en développant la capacité à être force de proposition (38 %), renforcer les interactions au sein de l'entreprise et la reconnaissance de leur fonction (35 %) et, dans une moindre mesure, gagner en pluridisciplinarité et en

polyvalence (14 %) et développer des compétences techniques (13 %). « *A l'avenir, le comptable devra, évidemment, avoir des compétences de base, mais également, et c'est primordial, développer des compétences techniques et relationnelles, car il sera amené à communiquer, à partager et à s'informer auprès de ses clients internes bien davantage qu'il ne doit le faire aujourd'hui* », poursuit Jean-Louis Douyère.

Les promesses du Big Data

Et les défis à venir ne s'arrêtent pas là. Parmi ceux qui inquiètent le plus les professionnels de la comptabilité, **l'environnement réglementaire de plus en plus complexe et contraignant** apparaît en haut de la liste. « *Les normes sont de plus en plus complexes car de plus en plus nombreuses*, explique Magali Guyon, directeur comptable de l'Epic SNCF. *La convergence entre les normes IFRS et les normes françaises n'est pas actée, loin de là. Espérons que, d'ici trente ans, tout cet environnement se sera grandement simplifié.* » D'ici là, selon Serge Cottan, directeur CSP de Carrefour France, le salut du comptable passe par la dématérialisation. « *Je prédis qu'en 2045, et même avant, elle sera quasi totale*, assure-t-il. *C'est la solution pour réduire les délais de traitement et les coûts. De nouvelles perspectives s'ouvrent avec cette digitalisation et elles obligeront les comptables à développer de nouvelles compétences.* »

Une vision partagée par Jacques de Galzain, ancien directeur financier d'Orange Pologne, qui voit dans le paramétrage des systèmes d'information « *le coeur du métier comptable de demain* », auquel s'ajouteront les **transformations induites par le Big Data**. « *Même si les comptables devront s'assurer de la sécurité des données collectées et transférées, cela nous permettra de faire un reporting plus riche, plus instantané et encore plus transparent qu'aujourd'hui* », prédit Franck Boyer, ancien directeur comptable et fiscal de Sodiaal. Dès lors, le rapprochement entre la fonction comptable et celle de contrôleur de gestion sera inéluctable et les comptables deviendront des hypertechniciens plus habitués à travailler en télétravail qu'actuellement. Mais, garantit Karine Sirmain, directeur des comptabilités chez GDF Suez, « *le comptable devra de toute façon toujours travailler selon trois axes : la sécurité et l'efficacité économique de ses process, l'intelligibilité du reporting et le respect de la compliance* ». Preuve, s'il en fallait, que si les techniques sont amenées à évoluer, les fondamentaux, eux, demeurent.

En savoir plus sur <http://business.lesechos.fr/directions-financieres/0203850263469-comptables-1-annee-2045-en-ligne-de-mire-104381.php>